



Fiche pratique Signature électronique

AXA Wealth Management

La création d'une signature électronique

NIVEAU 1

Ce niveau de signature ne requiert aucune étape préparatoire pour la création d'un compte client. Le conseiller saisit son acte en renseignant minutieusement **l'adresse mail** et le **numéro de téléphone portable*** de son client.

* Ces données sont nominatives et ne peuvent pas être réutilisées pour un autre client

LES ETAPES CLIENTS



- 1** Le client reçoit un mail (signature des documents AXA)
- 2** Le client clique sur le lien intégré dans le mail, prend connaissance du document en attente de signature et clique sur « signer »
- 3** Le client reçoit un code SMS à quatre chiffres sur son portable qu'il reporte lui-même sur son interface Universign
- 4** Le client reçoit par mail une confirmation de sa signature ainsi qu'une copie du document signé électroniquement

Fiche pratique

Signature électronique

AXA Wealth Management

La création d'une signature électronique

NIVEAU 2

Dans le cadre d'une signature de niveau 2, le conseiller saisit son acte en renseignant minutieusement l'**adresse mail** et le **numéro de téléphone portable*** de son client. Lorsque le conseiller clique sur « signature électronique », un mail pour signature est directement envoyé au client.

* Ces données sont nominatives et ne peuvent pas être réutilisées pour un autre client.

LES ETAPES CLIENTS



- 1 Le client est invité par mail à s'identifier sur l'interface Universign.

Uniquement si le client ne dispose pas de certificat :

- 2 Le client saisit ses données et télécharge sa pièce d'identité.*



Pour cette étape nous recommandons l'utilisation de la Carte nationale d'identité (en cours de validité et ne concerne pas un mineur).

IMPORTANT : Cette étape est souvent un motif d'erreur dans la création d'une signature électronique. Toutes les données saisies doivent être identiques à celles présentes sur la pièce d'identité utilisée. Vérifier que le scan recto ainsi que le scan verso de la CNI soient nets et correctement cadrés.

- 3 Le client confirme les éléments saisis et signe l'Accord de souscription au service Universign lui permettant d'accéder directement au document à signer.

- 4 Une fois avoir pris connaissance du document, le client est invité à le signer électroniquement en saisissant un code SMS reçu sur son téléphone portable et doit accepter les conditions générales de l'application Universign.

Uniquement si le client ne dispose pas encore de certificat :

La demande de certificat est ensuite soumise à validation par Universign qui vérifie et valide les éléments saisis.



La demande est validée automatiquement ou par un opérateur Universign, l'opération est donc terminée. Le client reçoit son document signé électroniquement par mail et le conseiller est informé du statut de la signature via l'extranet AXA.  **La validation peut prendre jusqu'à 24 heures ouvrées.**



La demande est refusée, l'opération est annulée. Le conseiller doit alors relancer le document en signature. Pour connaître le motif d'erreur générée, le conseiller peut contacter le service support Universign : support@universign.eu. Dans ce cas, le conseiller doit fournir à Universign un maximum d'informations sur l'opération réalisée avec son client (Nom, numéro de portable et mail du client ainsi que l'heure d'envoi en signature).

*Lors de la saisie d'un rachat partiel sur ACS, le CGPI peut préalimenter les informations qui seront ensuite utilisées par son client lors de la création de son certificat de signature.

Fiche pratique Signature électronique

AXA Wealth Management

La création d'une signature électronique

NIVEAU 3

Pour une signature de **niveau 3**, il est indispensable pour le conseiller de créer un certificat électronique client en amont de la signature d'un document.

PARTIE 1 - La création du certificat électronique client

Uniquement si le client ne dispose pas encore de certificat. Certificat valable 5 ans

- Le partenaire doit demander à AXA d'être déclaré **OED – Opérateur d'Enregistrement Délégué**.

1 Le conseiller enregistre l'identité numérique de son client

2 Le conseiller saisit les données client et télécharge la pièce d'identité



Pour cette étape nous recommandons l'utilisation de la Carte nationale d'identité (en cours de validité et ne concerne pas un mineur).

IMPORTANT : Cette étape est souvent un motif d'erreur dans la création d'une signature électronique. Toutes les données saisies doivent être identiques à celles présentes sur la pièce d'identité utilisée. Vérifier que le scan recto ainsi que le scan verso de la CNI soient nets et correctement cadrés.

3 Le conseiller confirme les éléments saisis ce qui génère un code SMS de validation sur le téléphone portable du client



Le conseiller dispose seulement de 15 minutes pour saisir le code SMS

La demande de certificat est présentée pour contrôle et validation à Universign qui vérifie et valide les éléments.



La validation peut prendre jusqu'à 24 heures ouvrées

➡ Consultez l'état d'avancement du contrôle sur l'application **Universign** ou contactez le **service support Universign** : support@universign.eu

PARTIE 2 - La signature des documents

Lorsque la création du certificat client est validée, le conseiller saisit son acte en renseignant **minutieusement l'adresse mail et le numéro de téléphone** portable de son client. Un mail pour signature est directement envoyé au client lorsque le conseiller clique sur « signature électronique ».

LES ETAPES CLIENTS



- 1** Le client reçoit un mail (signature des documents AXA)
- 2** Le client clique sur le lien intégré dans le mail, prend connaissance du document en attente de signature et clique sur « signer »
- 3** Le client reçoit un code SMS à quatre chiffres sur son portable qu'il reporte lui-même sur son interface Universign
- 4** Le client reçoit par mail une confirmation de sa signature ainsi qu'une copie du document signé électroniquement



Fiche pratique Signature électronique

AXA Wealth Management

ANNEXE

Signature électronique - Les règles d'AXA France*

Réseau CGP



Acte de gestion	Signature Niveau 1	Signature Niveau 2	Signature Niveau 3
Affaires Nouvelles et Versement complémentaire < 300 K€	✓	✓	✓
Affaires Nouvelles et Versement complémentaire >= 300K€			✓
Réorientation d'épargne		✓	✓
Rachat partiel < 50K€ ⁽¹⁾		✓	✓
Rachat partiel >= 50K€ ⁽¹⁾			✓
Rachat total ⁽¹⁾			✓

(1) Tous les actes réalisés en signature électronique via une autre Autorité de Certification qualifiée EIDAS et respectant les niveaux de signature attendus par AXA seront acceptés.

Sur ACS, l'acte en ligne est disponible à la signature électronique pour les rachats partiels inférieurs à 50K€. A noter : lors de la saisie d'un rachat partiel sur ACS, le CGPI peut préalimenter les informations qui seront ensuite utilisées par son client lors de la création de son certificat de signature (cf. étape 2 sur la fiche « signature niveau 2 »).



À savoir :

Le niveau 2 permet de réaliser une signature en distanciel mais oblige le client à créer lui-même son certificat via l'interface Universign. Pour plus d'efficacité, la signature de niveau 3 offre la possibilité au conseiller de créer le certificat client en présentiel en amont de la signature. Ainsi, le client n'aura plus qu'à signer ses documents électroniquement pendant toute la durée de validité de son certificat (5 ans) y compris à distance.